



DOSSIER DE PRESSE



Inauguration de la résidence du Presbytère 10 logements individuels et collectifs

Bachy

Déroulement de la manifestation

Inauguration de la résidence du Presbytère
10 logements individuels et collectifs à Bachy

Vendredi 7 février 2025

- 15 h 00 Rendez-vous place de la Liberté
- 15 h 10 Coupure du ruban et visite de la résidence
- 15 h 40 Allocutions
- Philippe Delcourt**
Maire de Bachy
- Henri-François Caudrelier**
Directeur territorial MEL de Partenord Habitat
- Luc Foutry**
Président de la Communauté de communes Pévèle Carembault
- Luc Monnet**
Conseiller départemental du Nord
- 16 h 00 Cocktail

Sommaire

Bachy
10 logements individuels et collectifs
p. 4

Les financements
p. 6

Partenord Habitat
p. 7

Bachy : 10 logements individuels et collectifs neufs

Un cadre de vie très agréable

Bachy est une ville verte, associative et animée, qui a pour particularité de conjuguer, à 26km de la métropole lilloise, les avantages de la vie citadine à un cadre de vie proche de la nature. Situé en face de la mairie, à proximité des commerces et de l'ancien presbytère dont elle tire son nom, la résidence offre à ses habitants un réel confort de vie.



Une opération nouvelle

La résidence du Presbytère est la première opération de Partenord Habitat sur le territoire de Bachy. Le site comprend 2 logements individuels de type 4 et 8 logements collectifs de types 2 et 3. Cette opération occasionne un apport en population à ce village de 1400 habitants et permet, à travers son offre variée de typologies, le développement d'une mixité intergénérationnelle au sein de la résidence. L'opération se complète par la présence d'un garage et de 10 places de stationnement.

Une programme écopreformant

L'ensemble des logements répond aux normes de la réglementation thermique RT2012-20% (-20% de consommation en énergie primaire par rapport à la RT 2012). La résidence permet aux locataires de maîtriser leurs dépenses énergétiques et donc, de préserver leur pouvoir d'achat. Ce programme s'inscrit dans l'engagement de Partenord Habitat à garantir à ses clients-locataires un bon niveau de confort thermique, l'assurance d'un logement respectueux de l'environnement ainsi que des économies en termes de consommation d'énergie.





Calendrier de l'opération

L'ordre de service des travaux a été lancé en juin 2021 et la livraison de la résidence est intervenue en décembre 2024.



Répartition typologique, loyers prévisionnels moyens et surfaces habitables moyennes des 10 logements

La variété des produits locatifs (PLAI*, PLUS** et PLS***) conduit, pour une même typologie, à des niveaux de loyers différents.

Typologie	Nombre		Type de financement	Surface habitable moyenne en m ²	Loyer prévisionnel en €
	indiv	coll			
Type 2		1	PLAI	50	264
		1	PLUS	50	311
Type 3		2	PLAI	66	349
		2	PLUS	67	413
		2	PLS	66	596
Type 4	1		PLUS	83	484
	1		PLS	83	700
TOTAL	2	8			

*PLUS : Prêt Locatif à Usage Social

Le PLUS est le logement social « ordinaire ». Il est conventionné, c'est-à-dire qu'il ouvre droit à une aide au loyer, l'Aide Personnalisée au Logement (APL), versée par la Caisse d'Allocations Familiales. Les locataires doivent avoir des ressources situées sous des plafonds fixés pour l'ensemble des personnes vivant au foyer.

**PLAI : Prêt Locatif Aidé d'Intégration

Le PLAI est destiné aux ménages les plus modestes et qui rencontrent des difficultés à accéder à un logement de manière durable. Il est conventionné et ouvre droit à l'APL. Les plafonds de ressources sont plus faibles que ceux du PLUS (60% de ce plafond).

***PLS : Prêt Locatif Social

Le PLS (Prêt Locatif Social) est destiné aux familles dont les revenus sont trop élevés pour pouvoir accéder aux locations Hlm ordinaires, mais trop bas pour pouvoir se loger dans le secteur privé. Les plafonds de ressources applicables sont égaux à ceux du PLUS majorés de 30%.

Les financements

des 10 logements individuels et collectifs à Bachy



TOTAL DEPENSES	1 577 135€
Travaux de bâtiment	997 302€
Honoraires	119 047€
Charge foncière	230 401€
Révision de prix	103 244€
TVA	127 141€
TOTAL RECETTES	1 577 135 €
Subvention Etat PLAI	18 600€
Subvention Conseil départemental du Nord	126 000€
Subvention Pévèle Carembault PLUS	15 000€
Subvention Pévèle Carembault PLAI	10 000€
Partenord Habitat	1 407 535€
<i>dont prêt CDC PLUS</i>	322 595€
<i>prêt CDC PLAI</i>	213 531€
<i>prêt CDC PLS</i>	354 000€
<i>prêt bancaires</i>	294 695€
<i>prêt Action Logement</i>	15 000€
<i>prêt haut bilan</i>	50 000€
<i>et fonds propres</i>	157 714€

Partenord Habitat

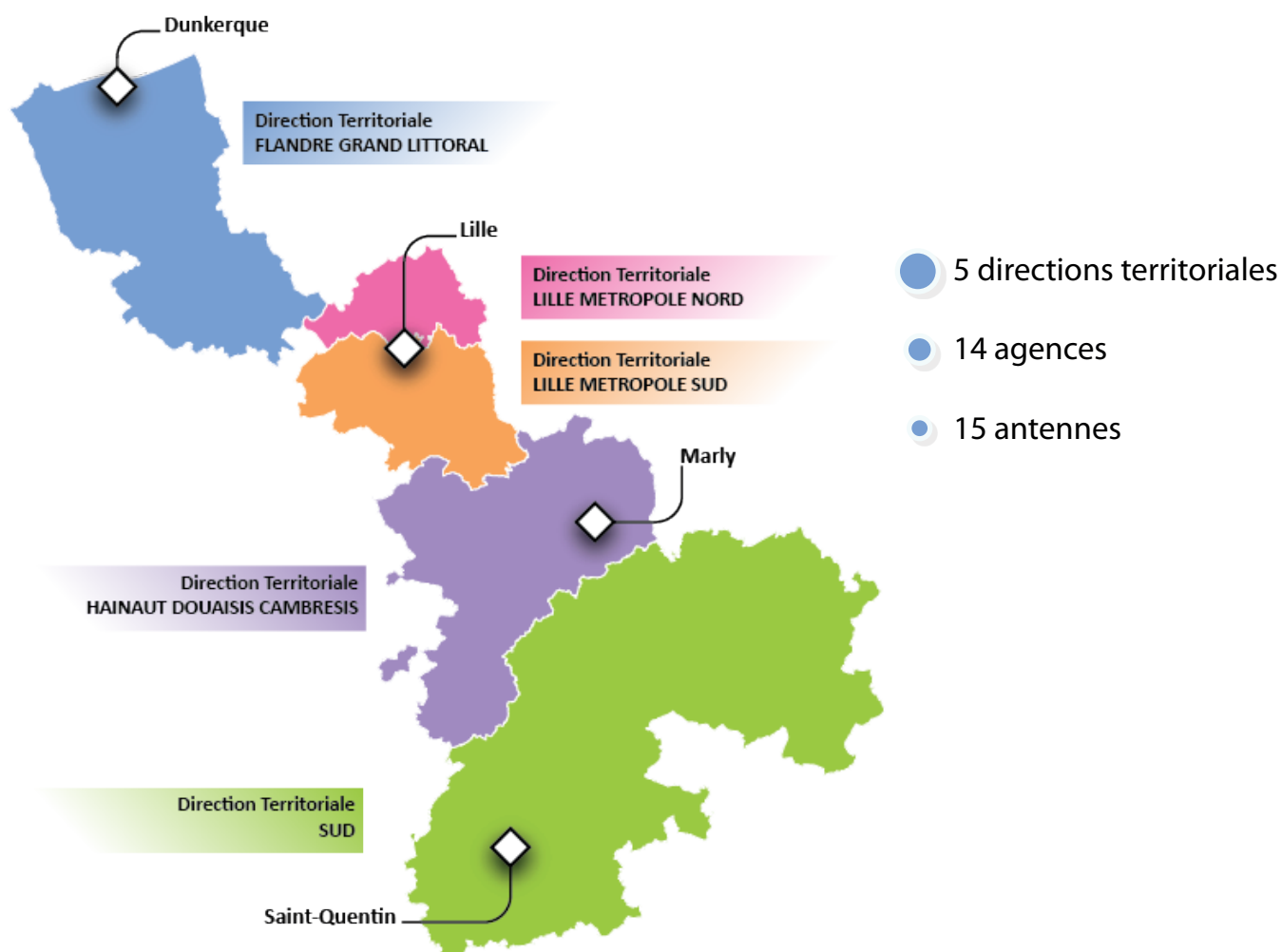
Une vocation centenaire

Créé il y a plus d'un siècle, Partenord Habitat est l'Office Public de l'Habitat (OPH) du Département du Nord. Il est présidé par Valentin Belleval, Vice-président du Conseil départemental du Nord. Présent sur l'ensemble du département et dans le territoire Saint-Quentinois, notre entreprise gère plus de 54 000 logements pour plus de 111 000 personnes logées. Partenord Habitat se mobilise au quotidien pour répondre en quantité et en qualité à la demande de logement social à l'échelle des départements du Nord et de l'Aisne.

Repères

- **111 000** locataires logés
- **860** salariés
- **54 085** logements et équivalents logements
- Chiffre d'affaires 2023 : **234 M€**
- Investissement 2023 : **170 M€**
 - dont 105 M€ en production
 - et 46 M€ en réhabilitation

Une organisation ancrée dans les territoires



Contact presse :

Fabien Lapouge :

Responsable communication externe - flapouge@partenordhabitat.fr - 06 46 77 79 91